

COMPTABILITE GENERALE

ETAPE 2 : LE COMPTE

1. LE PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL ET LES CLASSES

La loi impose des règles concernant la présentation et le contenu des documents comptables. Ces règles font l'objet d'une norme définie par le **Plan Comptable Général**.

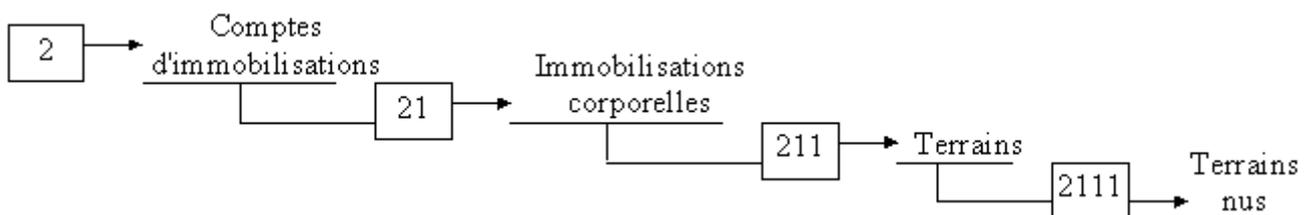
L'établissement du bilan est soumis à cette norme. A chaque poste de l'actif et du passif doit correspondre un compte défini par le Plan Comptable Général. Celui-ci donne la liste et le contenu des comptes nécessaires pour la tenue de la comptabilité. Les entreprises choisissent dans cette liste les comptes dont elles ont besoin.

N° ET NOM DE LA CLASSE	DÉFINITION	EXEMPLES DE COMPTES
1 COMPTES DE CAPITAUX	Apports personnels et emprunts	- 101 Capital - 168 Autres emprunts et dettes
2 COMPTES D'IMMOBILISATIONS	Biens durables dont dispose l'entreprise	- 211 Terrains - 213 Constructions - 2184 Mobilier
3 COMPTES DE STOCKS	Marchandises en stocks dont dispose l'entreprise	- 311 Matières premières - 355 Produits finis
4 COMPTES DE TIERS	Personnes ou sociétés qui doivent de l'argent à l'entreprise ou à qui l'entreprise doit de l'argent	- 401 Fournisseurs - 411 Clients
5 COMPTES FINANCIERS	Valeurs monétaires dont dispose l'entreprise	- 512 Banque - 514 Chèques postaux - 531 Caisse

2. LA CODIFICATION D'UN COMPTE

1. La liste des comptes du Plan Comptable Général est basée sur le système de classification décimale idéologique.

Exemple de codification pour la classe 2.



3. LES DIFFÉRENTES PRÉSENTATIONS DU COMPTE

Un compte est un tableau **constitué de deux parties**.

Par convention, la partie gauche du compte est appelée **Débit** et la partie droite est appelée **Crédit**.

Il existe plusieurs tracés de comptes.

Exemple de tracés.

Si : **Total des crédits > Total des débits = SOLDE CREDITEUR (SC)**

D	C
SC	

Ce solde s'inscrit au débit du compte pour l'équilibrer.

Ainsi, un compte arrêté est équilibré par le solde. On a **toujours l'égalité** :

SOMME DES DEBITS = SOMME DES CREDITS

3. C'est le solde du compte qui est reporté au bilan.

Les comptes dont le solde est **DEBITEUR** figurent à l'**ACTIF** du bilan.

Les comptes dont le solde est **CREDITEUR** figurent au **PASSIF** du bilan.

BILAN

ACTIF	PASSIF
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Capitaux
Frais d'établissement	Réserves
Droit au bail	Résultat
Fonds commercial	
	<u>DETTES</u>
<i>Immobilisations corporelles</i>	Emprunts auprès d'établissements de crédit
Terrains	Fournisseurs
Constructions	Fournisseurs-effets à payer
Installations techniques, matériel et outillages industriels	Personnel-rémunérations dues
Matériel de transport	Sécurité sociale
Matériel de bureau et matériel informatique	Etat
Mobilier	
<i>Immobilisations financières</i>	
Titres immobilisés	
Dépôts et cautionnements versés	
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	
<i>Stocks et en-cours</i>	
Matières premières	
Emballages	
Produits intermédiaires	
Produits finis	
Marchandises	
<i>Créances</i>	
Clients	
Clients-effets à recevoir	
<i>Disponibilités</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Banque	
C.C.P.	
Caisse	

EXERCICE 1 : LES COMPTES DE BILAN

Retrouver pour chacun de ces comptes de bilan leur numéro dans la liste du Plan Comptable.

Indiquer si chaque compte augmente au débit et diminue au crédit ou inversement.

N° COMPTE	NOM DU COMPTE	DEBIT + OU -	CREDIT + OU -
101	CAPITAL	-	+
106	RESERVES	-	+
120	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-	+
164	EMPRUNT AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-	+
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	+	-
207	FONDS COMMERCIAL	+	-
211	TERRAINS	+	-
213	CONSTRUCTIONS	+	-
215	INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIELS ET OUTILLAGES INDUSTRIELS	+	-
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	+	-
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	+	-
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	+	-
2184	MOBILIER	+	-
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	+	-
310	MATIERES PREMIERES	+	-
3225	FOURNITURES DE BUREAU	+	-
370	STOCKS DE MARCHANDISES	+	-
401	FOURNISSEURS	-	+
403	FOURNISSEURS-EFFETS A PAYER	-	+
404	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	-	+
411	CLIENTS	+	-
413	CLIENTS-EFFETS A RECEVOIR	+	-
416	CLIENTS DOUTEUX	+	-
421	PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	-	+
431	SECURITE SOCIALE	-	+
44551	ETAT-TVA A DECAISSER	-	+
500	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	+	-
512	BANQUE	+	-
514	CHEQUES POSTAUX	+	-
531	CAISSE	+	-

EXERCICE 2

L'entreprise TURC, 5 rue des Tulipes à MONTPELLIER est spécialisée dans la fabrication de chocolat.

Elle dispose d'un compte à la Société Générale avec un dépôt de 6 110 € au 1er janvier 2002.

Les opérations du mois de janvier sont les suivantes :

- 3 janvier 2002 : Vente de marchandises au client SAVEY - Facture V 252 - Montant : 2 300 € - Chèque remis à l'encaissement à la Société Générale.
- 7 janvier 2002 : Achat de fournitures de bureau - Montant : 458 € - Règlement immédiat par chèque n° 55 455.
- 13 janvier 2002 : Reçu chèque du client MORTI en règlement de la facture V 230 - Montant : 4 050 € - Remis à l'encaissement à la banque.
- 20 janvier 2002 : La Société Générale m'avise qu'elle a porté sur mon compte en ma faveur 790 € d'intérêts.
- 30 janvier 2002 : Achat de matières premières au fournisseur BLANCHET - Règlement par chèque n° 55 456 - Facture A 98 - Montant : 4 200 €.

TRAVAIL DEMANDE :

Présentation du compte « Société Générale » :

- à colonnes séparées (annexe 1)
- à colonnes mariées avec soldes (annexe 2)

ANNEXE 1

DEBIT			CREDIT		
Dates	Libellés	Sommes	Dates	Libellés	Sommes
01/01/02	Solde	6 110,00	07/01/02	Fournitures bureau ch. 55455	458,00
03/01/02	Vente client SAVEY F. V252	2 300,00	30/01/02	Mat. 1 ^{ère} Blanchet ch. 55456	4 200,00
13/01/02	Règl client MORTI V230	4 050,00	31/01/02		
20/01/02	Intérêts	790,00		Solde débiteur	8 592,00
	Total débit	13 250,00		Total crédit	13 250,00

ANNEXE 2

		Sommes		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
01/01/02	Solde			6 110,00	
03/01/02	Vente client SAVEY F. V252	2 300,00		8 410,00	
07/01/02	Fournitures bureau ch. 55455		458,00	7 952,00	
13/01/02	Règl client MORTI V230	4 050,00		12 002,00	
20/01/02	Intérêts	790,00		12 792,00	
30/01/02	Mat. 1 ^{ère} Blanchet ch. 55456		4 200,00	8 592,00	

EXERCICE 3

L'entreprise Breton a réalisé, en espèces, les opérations suivantes :

- 5 septembre :
 - Ventes au comptant 6 400 €
 - Achat de divers produits d'entretien (pièce de caisse n° 601) 92 €
- 10 septembre : Achat de timbres poste (pièce de caisse n° 602) 250 €
- 12 septembre :
 - Ventes au comptant 5 985 €
 - Versé à la banque (pièce de caisse n° 603) 8 000 €
- 17 septembre :
 - Acheté des marchandises (pièce de caisse n° 604) 3 500 €
 - Ventes au comptant 4 500 €
- 21 septembre : Payé des frais de transport (pièce de caisse n° 605) 980 €

Sachant qu'il y avait dans la caisse 2 710 €, le 5 septembre au matin : **Présenter le compte de Caisse.**

CAISSE

DEBIT			CREDIT		
Dates	Libellés	Sommes	Dates	Libellés	Sommes
05/09	Solde	2 710,00	05/09	Achat divers PC 601	92,00
05/09	Ventes au comptant	6 400,00	10/09	Achat timbre PC 602	250,00
12/09	Ventes au comptant	5 985,00	12/09	Versé à la banque PC 603	8 000,00
17/09	Ventes au comptant	4 500,00	17/09	Achats de marchandises PC 604	3 500,00
			21/09	Frais de transport PC 605	980,00
				Solde débiteur	6 773,00
	Total débit	19 595,00		Total crédit	19 595,00

EXERCICE 4

L'entreprise Borel a effectué les opérations suivantes avec le Crédit du Nord :

- 12 septembre Chèque n° 930 pour achat de marchandises 12 640 €
- 16 septembre Acquisition d'une machine à écrire réglée par chèque n° 931 6 420 €
- 19 septembre Remis à la banque les chèques correspondant à des ventes au comptant 8 675 €
- 22 septembre Payé une quittance d'électricité par chèque n° 932 1 422€
- 23 septembre Versé à la banque (pièce de caisse n° 728) 13 000 €
- 25 septembre Payé par chèque n° 933, les honoraires de l'expert-comptable 1 420 €
- 26 septembre Remis à la banque les chèques correspondants à des ventes au comptant 9 023 €
- 30 septembre Payé des salaires (chèques n° 934 à 938) 3 900 €

Le 12 septembre au matin, l'entreprise Borel disposait au Crédit du Nord, d'un avoir de 10 000 €. **Présenter le compte "Banque" et calculer le solde.**

BANQUE

DEBIT			CREDIT		
Dates	Libellés	Sommes	Dates	Libellés	Sommes
12/09	Solde débiteur	10 000,00	12/09	Achats marchandises ch. 930	12 640,00
19/09	Ventes au comptant	8 675,00	16/09	Machine à écrire ch. 931	6 420,00
23/09	PC 728	13 000,00	22/09	Quittance électricité ch. 932	1 422,00
26/09	Ventes au comptant	9 023,00	25/09	Honoraire expert comptable 933	1 420,00
			30/09	Salaires ch. 938	3 900,00
				Solde débiteur	14 896,00
	Total	40 698,00		Total	40 698,00